

LE BAIN MUSICAL



Samedi 4 mars, l'association bisontine « TRALALÈRE », petite école d'éveil à la sensibilité musicale, a animé cet atelier.

La Foyothèque a accueilli une vingtaine d'enfants et leurs parents pour un bain musical destiné aux plus petits jusqu'à 4 ans. Ce fut un formidable moment de partage !

Les enfants, les parents et les bénévoles de La Foyothèque, tous attentifs, ont été conquis et plongés dans la musique : comptines, chansons, danses et approche libre des instruments.

L'association « TRALALÈRE » vous donne rendez-vous à sa prochaine animation à La Foyothèque : « 100 cordes sensibles » destinés aux enfants à partir de 4 ans. Les deux ateliers seront gratuits et auront lieu le mercredi 19 avril à 14h et à 15h pour une séance d'une heure chacune et sur inscription.



LES ARBRES FRUITIERS



10 arbres fruitiers nous ont été offerts par le Comité des Fêtes. Un grand merci à Françoise CIRET, la présidente, pour son geste fort envers la nature et notre commune. Les arbres sont plantés au Jardin pédagogique, route de Dambenois. Venez les découvrir !

L'AGENDA

Jeudi 13 avril :	Sortie des Aînés à Gray
Mardi 19 avril :	Éveil musical à La Foyothèque
Vendredi 5 mai :	Dîner conférence
Dimanche 14 mai :	Vide greniers
Mardi 16 mai :	Accueil des nouveaux arrivants
Samedi 20 mai :	Loto du CCINO
S10 et D11 juin :	Fête des Petits Chaussons de Nommay
Samedi 17 juin :	Fête de la musique
Samedi 1er juillet :	Animations au Jardin pédagogique
Dimanche 2 juillet :	Concours de pétanque
Samedi 15 juillet :	Fête nationale
Vendredi 28 juillet :	Marché du soir PMA

L'ÉTAT CIVIL

Naissances

Élio FOLTIER	Le 1 ^{er} août
Soan FLISSI	Le 4 septembre
Gabriel CONSONNI	Le 10 septembre
Hugo SCHREPF	Le 11 septembre
Zümra BINICI	Le 17 septembre
Juana CONSONNI	Le 19 septembre
Lyanna LIÉNARD	Le 25 octobre
Livio PETREQUIN	Le 6 novembre
Jemma TOTEMS	Le 10 novembre
Zoé HUBERT	Le 6 février
	Le 18 février

Pacs

Thomas MONGOUACHON et Clémence MARCHAL	Le 4 septembre
--	----------------

Décès

René RICHET, 89 ans	Le 20 août
Valérie BROSSARD née GRANDGIRARD, 47 ans	Le 28 août
Marie-Thérèse BORNERT née SCHALTEN, 92 ans	Le 3 septembre
Yvette SONET née REMY, 86 ans	Le 11 septembre
Ambrogio CURTI, 88 ans	Le 24 septembre
Fernand KOEBERLÉ, 85 ans	Le 17 octobre
Thérèse JEANNIN née GAY, 90 ans	Le 4 novembre
Jean-Pierre MAGNIER, 80 ans	Le 30 novembre
Jean BALAS, 77 ans	Le 15 décembre
Alice NURDIN née QUAIN, 84 ans	Le 25 décembre
Jeanne MADEC née VOISENET, 90 ans	Le 14 janvier
Bruna BATTAGLIA née BARI, 93 ans	Le 1 ^{er} février
Raymond BIENZ, 88 ans	Le 13 février
Monique PLISSON née CABAUD, 89 ans	Le 21 février
Nicole MARCHAL née SÉVELLEC, 82 ans	Le 24 février
Jean LOMBARD, 90 ans	Le 2 mars
Marie-Thérèse ROBERT née VALENTIN, 84 ans	Le 5 mars
Michelle PETITCUENOT née TORRIGANI, 90 ans	Le 19 mars

LES CONTES À LA FOYOTHÈQUE



La Foyothèque a accueilli des enfants âgés jusqu'à 9 ans, le mardi 21 mars pour une soirée contes. Ses bénévoles ont narré l'histoire du petit chaperon rouge à l'aide de saynètes et d'un kamishibai. Ce dernier permet de raconter des histoires aux enfants un peu comme s'ils étaient au théâtre. Très attentifs, ils ont été conquis par l'histoire.

Pour les enfants à partir de 9 ans et les adultes a été proposé un espace game où les participants devaient retrouver le coupable... Blanche-neige a été tuée. Le prince Philippe nous a mis au parfum illico... Non seulement le drame est épouvantable mais les personnes se retrouvent au chômage, faute de contes !



Encore un formidable rendez-vous à La Foyothèque.

FOY'INFOS

Site internet de la commune : www.nommay.fr

CARNAVAL DE NOMMAY

CARNAVAL DU VERGER DES P'TITS FOYENS

36 enfant inscrits ont participé le vendredi 17 février à ce moment festif !

Nous vous rappelons que Le Verger des P'tits Foyens sera ouvert durant les vacances de Pâques : du 11 au 21 avril.



LES ATELIERS FAMILLE CARNAVAL À LA FOYOTHÈQUE

Les enfants et leurs parents ont participé à des ateliers sur le thème du carnaval le mardi 21 février. Créateurs en herbe, ils ont fabriqué des masques ou des prénoms en forme de totems et ont pu repartir avec leurs œuvres !

CARNAVAL, que la météo soit avec nous !!

Jusqu'à midi, ce samedi 25 mars, le Comité des Fêtes et la municipalité étaient inquiets de savoir si le carnaval 2023 aurait bien lieu ce jour-là.

À 14h, tous les Foyens et Foyennes étaient sur place prêts à affronter la pluie. Cette dernière a-t-elle eu peur de la foule et des 5 chars magnifiquement décorés sur le thème « Voyage autour du Monde » par le Comité des Fêtes, la Récréfoiyne, l'Association du Lion, et le Verger des P'tits Foyens ?

Toujours est-il que la pluie s'est arrêtée au village voisin laissant le cortège défilé dans nos rues sous les applaudissements des badauds. Il était accompagné par le « Banda Etup'eux » semant la joie tout au long du parcours par sa musique festive, faisant participer tous les Foyens. Tout ce petit monde est arrivé à la salle Jacques Prévert où l'orchestre a continué de nous enchanter grâce à un petit medley de chansons pendant la dégustation de beignets et de boissons.





LES VŒUX DU MAIRE

Enfin des vœux , de vrais vœux !

Après 3 années de restriction sanitaire, le maire et le conseil municipal ont renoué avec la traditionnelle cérémonie des vœux et plus de 300 personnes ont partagé ce moment convivial et chaleureux.

Après un retour en image sur l'année écoulée, Thierry BOILLOT a rappelé les projets en cours et a ensuite évoqué les projets futurs. Cette cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié que tout le monde attendait dans la joie afin de se retrouver.



LE NETTOYAGE DES BERGES DE LA SAVOUREUSE

Nommay doit avoir un micro climat ! Ce dimanche

matin 26 mars, la pluie s'est arrêtée aussi toute la matinée pendant qu'une vingtaine de participants, venus à l'invitation du comité « environnement », à nettoyer les berges de la Savoureuse sous la conduite de Bernard CRANNEY et Béatrice DUFOUR.

Une partie des berges de la rivière, des bosquets, des sous-bois et des bords de chemin ont été débarrassés de leurs immondices, arrivées là, poussées par le courant, mais aussi délibérément déposées. Tous ces abords sont pollués car jonchés de débris en tout genre : cannettes et bouteilles plastique par centaines, vaisselle, magnétoscope, batteries, des cendriers de mégots de cigarette jetés par terre et tellement d'autres choses... Comment peut-on déverser ces saletés si ce n'est que pour le plaisir de saccager et d'abîmer l'habitat naturel de la faune et de la flore ? Quand on sait qu'une déchèterie est à notre disposition à moins de 2 km... Nous ne pouvons qu'être en colère !

Pour rappel : toute personne se faisant prendre en train de jeter des débris sur l'espace public, sera verbalisée.

À bon entendeur ! Salut !



LE RECENSEMENT À NOMMAY

Il a eu lieu du 19 janvier au 18 février dernier.

Sous la houlette de notre coordinatrice communale Sophie FAIVRE, nos agents recenseurs Isabelle et Michel GOEPP, Jean-Paul MONTAVON et Pierre

SCHMITT ont pris leur bâton de pèlerin pendant toute cette période afin d'aller à la rencontre des Foyens sous la pluie, dans le froid mais aussi sous le soleil.

Pour rappel, le recensement sert avant tout à calculer le nombre de personnes qui vivent en France, près de 67 millions aujourd'hui et à établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur l'âge, la profession ou les conditions de logement des habitants : des statistiques qui servent à prévoir des équipements collectifs tels que des écoles, des maisons de retraite ou des hôpitaux...

Cela permet aussi de déterminer les moyens de transports à développer. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, ainsi que le nombre de pharmacies et de débits de tabac de la commune par exemple. Et surtout, l'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires. Toutes les personnes qui y ont accès, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

L'INSEE préconisait un maximum de réponses par internet mais bien entendu, les personnes pouvaient, si cela était préférable pour elles, répondre sur papier. Si nos agents ont été bien accueillis par une très grande majorité de Foyens, ils ont rencontré, hélas, un petit nombre de personnes antipathiques qui n'hésitaient pas à les faire revenir plusieurs fois juste pour le plaisir ! C'est bien malheureux !

LA RÉUNION PUBLIQUE

La mise en place de la redynamisation incitative et du tri dans les poubelles jaunes a débuté. La municipalité a organisé une réunion publique en partenariat avec PMA (Pays de Montbéliard Agglomération) le vendredi 17 février pour informer au mieux. Cette soirée a connu un énorme succès.

Deux référents de PMA, Emmanuelle BASTIANON et Bertrand CHEVALIER, ont présenté les nouvelles dispositions de ramassage des ordures ménagères et leur tri afin de réduire leur volume.

Dans les poubelles jaunes, les Foyens pourront déposer cartons, papiers, emballages (alimentaires et autres) et bouteilles en plastique... Le reste sera à déposer dans les poubelles d'ordures ménagères. Aux points R, il ne restera que le container à verre et le bac biodéchets.

Fin 2023, chaque foyer recevra une facture « à blanc », elle ne sera pas à régler, elle permettra de simuler le montant de votre prochaine facture 2024.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site de PMA sur <https://www.agglo-montbeliard.fr/vivre-ici/dechets>

Vous pouvez contacter les services de PMA

Tél : 03 81 31 84 99 ou

Mail : collectes-dechets@agglo-montbeliard.fr



LA COLLECTE POUR L'UKRAINE

Pour la deuxième année consécutive, elle a été organisée par la municipalité. L'équipe a accueilli les donateurs à la salle J. Prévert le samedi 4 et dimanche 5 mars.

Au final, plus de 300kg essentiellement de nourriture et de produits d'hygiène ont été remis à l'occasion de cette collecte. La municipalité et l'association « Partir Offrir » remercient toutes les personnes sensibles au malheur ukrainien !

Une mention spéciale pour ce généreux cadeau d'un groupe électrogène et ce professeur qui a organisé un ramassage auprès de ses lycéens afin de nous apporter de nombreux cartons.

La collecte a été récupérée le dimanche en début d'après-midi pour un acheminement à Zaporija mi-avril par Pascal GRABER, responsable de l'association « Partir Offrir ». Ce dernier nous a confirmé que tout sera distribué en main propre aux Ukrainiens.

UN ÉNORME SUCCÈS À NOMMAY



Au théâtre ce soir ! Quoi de mieux qu'une belle pièce de théâtre pour démarrer cette année 2023 ?

Après deux longues années d'absence, la troupe de l'Estrade de Raynans nous est revenue le samedi 7 janvier avec sa nouvelle pièce :

« Au pensionnat des toujours jeunes », devant une salle comble.

Le comité « animations communales » a accueilli les spectateurs, ravis de s'amuser et de passer un bon moment en famille ou entre amis.



L'histoire retrace les aventures d'Aglæ et Anémone : deux octogénaires dont la demeure va être transformée en maison de retraite. Mais c'est une joie de courte durée puisqu'il faut rigueur et discipline, ce que les deux sœurs ne connaissaient pas vraiment. Elles décident donc d'en faire voir de toutes les couleurs à la nouvelle directrice.

Les spectateurs ont donné rendez-vous à la troupe l'année prochaine.

QUAND LA MUSIQUE EST BONNE !



Théâtre, début janvier, Concert fin janvier.

La culture était au rendez-vous en ce début d'année à Nommay.

L'Harmonie de Grand-Charmont nous a fait l'honneur de présenter son concert de Nouvel An devant une salle bien remplie. Les jeunes de

l'école de musique ont chauffé l'assemblée avec des musiques écossaises, Roméo et Juliette de Nino Rota. Puis les professeurs de musique ont joué un conte musical.

Les 45 musiciens de l'Harmonie nous ont fait voyager à travers le monde de Pixar, autour des volcans d'Auvergne et ont terminé par deux évocations d'édifices religieux particuliers.

FAÎTES DE LA MUSIQUE !!!

Vous aimez chanter ?

La soirée du 17 juin prochain sera consacrée à la Fête de la musique à Nommay.

Tous les groupes ou solistes souhaitant nous faire découvrir leurs talents seront les bienvenus. Tous les styles sont acceptés.

De la chanson à capella, aux divers instruments... Nous désirons conserver l'esprit initial, convivial et festif de cette manifestation.

Renseignements et inscriptions en mairie
Tél : 03 81 94 36 94

LE DÉSHÉRBAGE

Les nouvelles réglementations interdisent l'usage des pesticides chimiques pour les collectivités locales.

De ce fait, les employés communaux ne pourront plus utiliser de désherbants efficaces sur nos voiries, trottoirs et lieux publics.

« La réduction de l'utilisation des pesticides est une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, et également sur l'environnement, l'eau, la biodiversité et les services écosystémiques qui en dépendent ».

Il sera difficile de conserver notre village sans mauvaises herbes en respectant la loi.

Nous faisons appel à votre indulgence et votre compréhension si le désherbage n'a plus l'efficacité des dernières années.

Une nouvelle organisation et de nouveaux moyens mécaniques vont être déployés pour tendre vers un résultat acceptable. Malheureusement, cela engendrera des coûts supplémentaires.



Le projet « Réhabilitation ferme Roqua et aménagement mairie » est subventionné à hauteur d'environ 70% sur le total HT

